

CAUE 30

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



2014

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

1. CONSEIL AUX PARTICULIERS p 6

2. ASSOCIATIONS ET AUTRES PARTENAIRES p 10

3. CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT POUR LES COLLECTIVITÉS p 14

4. ESPACE INFO ENERGIE p 20

5. CULTURE ET GRAND PUBLIC p 25

6. SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE p 31

7. CENTRE DE RESSOURCES p 34

8. AUTRES ACTIONS p 38

9. L'ASSOCIATION p 41

EDITO

En présentant l'ensemble des missions conduites par le CAUE du Gard en 2014, ce rapport d'activités témoigne de l'importance et de la diversité des actions de conseil, de sensibilisation, d'information et de formation, réalisées à destination de tous les publics, du particulier à l'élu local en passant par le milieu scolaire.

Dans un contexte en pleine mutation institutionnelle, économique et sociale, le CAUE du Gard est de plus en plus sollicité par ses nombreux partenaires – et notamment par les élus locaux.

L'expérience du CAUE, son ancrage territorial, son fonds documentaire d'études municipales font de cette structure de proximité un acteur incontournable pour sensibiliser les élus et les particuliers aux enjeux architecturaux, urbains et environnementaux.



Depuis plus de 35 ans, le CAUE a su faire preuve d'inventivité et de réactivité dans ses pratiques pour adapter ses missions d'intérêt public aux évolutions du paysage institutionnel.

A l'heure d'une nécessaire transition écologique de notre société, le CAUE et son Espace Info Energie accompagnent au mieux les projets d'habitat et d'aménagement, jouant un rôle essentiel dans la mise en œuvre territoriale des politiques nationales, en intervenant principalement auprès de petites communes dépourvues de services techniques. Paradoxalement, alors que le CAUE, du fait du retrait de l'Etat, doit faire face à des

« Les CAUE doivent relever d'importants défis et trouver une nouvelle place, dans le contexte actuel »

demandes d'interventions de plus en plus nombreuses, des incertitudes continuent à peser sur son financement. Cette question préoccupante a été prise en compte dans le rapport ministériel sur les « Missions, statuts et financements des CAUE », en date de novembre 2014. La force et la pertinence de l'ancrage local des CAUE sont clairement affirmés. Le rapport insiste sur la garantie d'indépendance qu'offrent ces structures et préconise des moyens destinés à sécuriser leur financement.

Les CAUE doivent relever d'importants défis et trouver une nouvelle place, dans le contexte actuel de réformes législatives, avec la montée en puissance des métropoles (Loi MAPTAM) et du fait de la nouvelle organisation territoriale (Loi NOTRe). Ils risquent

également d'être fortement impactés par la Loi Création artistique, architecture et patrimoine. L'avant-projet de cette loi prévoit en effet de rétablir le conseil obligatoire des CAUE pour les particuliers, lorsqu'ils construisent sans architecte, dans les communes où existe un patrimoine protégé.

Dans ce contexte d'incertitude du cadre institutionnel et d'aléa du financement, il est important d'être vigilant afin d'assurer le maintien et le nécessaire développement du CAUE, cet outil de proximité et de solidarité, dont la vocation et le savoir-faire culturel, pédagogique et technique sont reconnus de tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y Verdier'.

Yvan Verdier,
Président du CAUE du Gard

1 CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le CAUE dispense gratuitement des conseils aux particuliers engagés dans des projets de construction, de rénovation ou de réaménagement. Les architectes-conseillers et les paysagistes de l'équipe les aident à déterminer leurs besoins et à réaliser une bonne insertion de la construction dans le site environnant.

Initier un projet dans une approche globale

Le CAUE est au service des particuliers pour les aider à mener à bien leur projet d'aménagement, de construction, de restauration, dans le respect des législations et réglementations en vigueur.

Le champ d'intervention du CAUE se situe au démarrage, le plus en amont possible d'un projet ; idéalement au stade des intentions, des besoins en renseignements techniques préalables.

Dans le Gard, les particuliers peuvent bénéficier de conseils auprès d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes et conseiller en droit.

Ces conseils sont divers et touchent à de nombreux domaines : réhabilitations, extensions, constructions neuves, aménagements extérieurs,

conflits de voisinage, de mitoyenneté, rénovation de copropriétés, etc. Certains conseils, relatifs notam-



ment à l'isolation et aux modes de chauffage, sont donnés en binôme avec les conseillers info énergie. Le CAUE accueille les particuliers à Nîmes dans ses locaux et lors des permanences proposées à Bagnols-sur-Cèze (Maison du Départe-

ment), Alès et Le Vigan. A Alès, les permanences se déroulent à la Maison de la Nature et de l'Environnement en partenariat avec les conseillers de l'Espace Info Energie local, au Vigan, dans les locaux de la Maison de l'intercommunalité.

400 conseils aux particuliers ont été donnés en 2014. Ce qui représente environ la moitié des consultations de 2013. Les effets de la crise et la nouvelle réglementation thermique, dans une moindre mesure, font baisser le nombre d'accédants à la propriété et donc de permis de construire.



Fiches pratiques en libre accès sur le blog

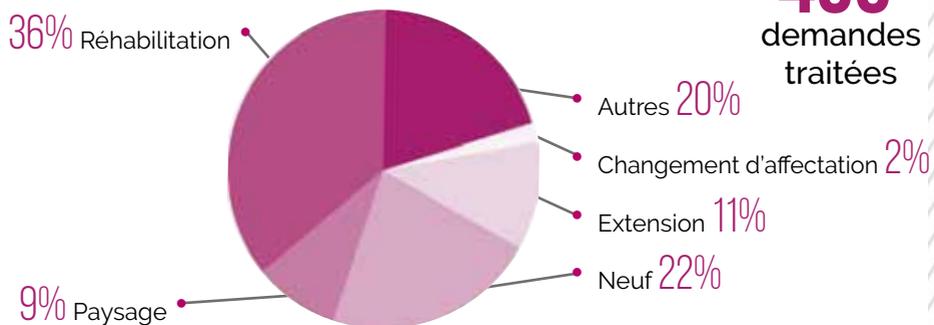
En 2014, le CAUE a réalisé des fiches pratiques de conseils pour les particuliers envisageant un projet de construction neuf. 6 fiches portent sur les problématiques les plus fréquemment rencontrées, étape par étape : choix du terrain, programme, construction bioclimatique, prérequis, les acteurs de la construction, etc. Un corpus complété par des fiches juridiques : règlement des vues, plantations et voisinage. Disponibles en format PDF, elles sont téléchargeables sur le blog www.caue30.fr et représentent les articles les plus consultés.



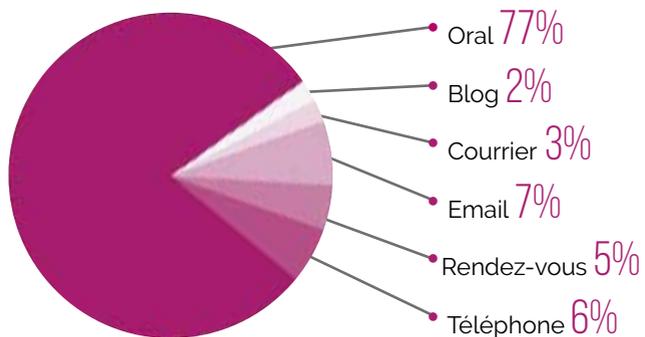
1. CONSEIL AUX PARTICULIERS

Les chiffres clés des interventions auprès des particuliers

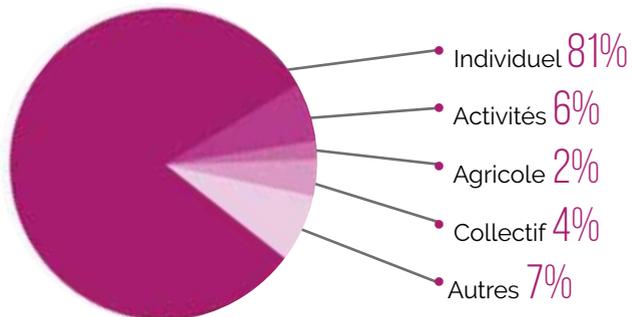
Nature des interventions



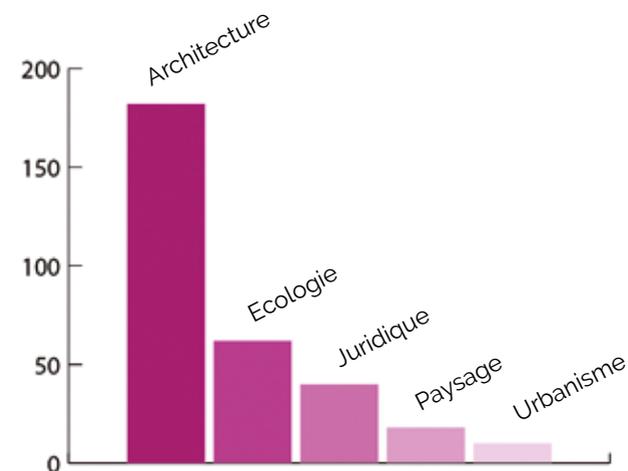
Forme d'intervention



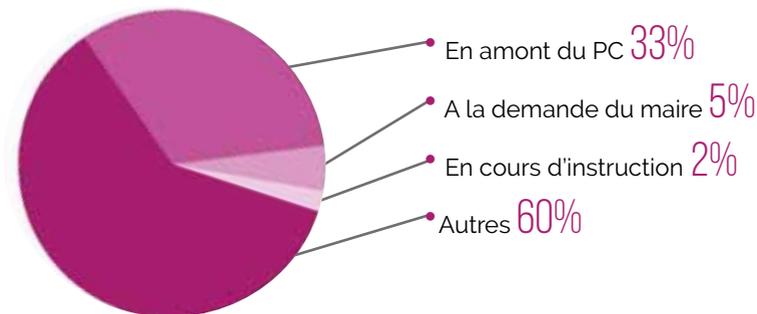
Type d'intervention



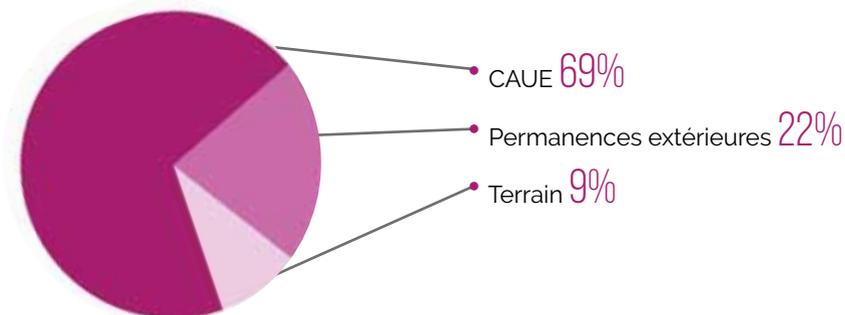
Domaine d'intervention



Contexte d'intervention



Lieu d'intervention



2 ASSOCIATIONS ET AUTRES PARTENAIRES

Le travail du CAUE auprès des associations et autres partenaires consiste à développer un accompagnement à la fois proche des préoccupations, mais suffisamment global pour faire prendre conscience des choix d'aménagement sur le cadre de vie.

Accompagnement personnalisé

La motivation des acteurs qui sollicitent le CAUE ne faiblit pas. De plus en plus informés dans leurs domaines respectifs et ouverts aux innovations, leur volonté de bien faire crée l'émulation et les actions qui en découlent captent bien ce dynamisme au bénéfice de l'intérêt commun.

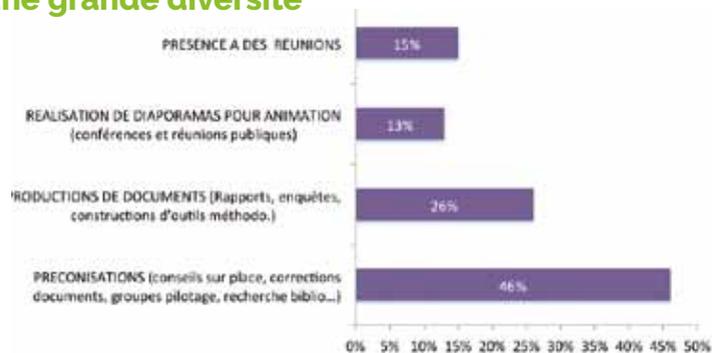
Afin de faciliter le dialogue entre les populations et les collectivités sur des thématiques parfois sensibles

comme l'habitat et l'urbanisme, le CAUE a mis en place fin 2013 un protocole.

Celui-ci consiste à demander que la commune soit informée des demandes des structures associatives. Elle est conviée à participer à la rencontre publique. Cette méthode facilite la compréhension des difficultés rencontrées par les uns et les autres et renforce le CAUE dans son rôle de « médiateur ».

Des actions d'une grande diversité

Plus de 50 structures accompagnées



Quelques exemples

Paysage et environnement : Plaine de l'Abbaye (Villeneuve-lez-Avignon), Sauve est là, Parc National des Cévennes, Association des Communes de la Vauvage, Association internationale d'échanges sur le jardinage méditerranéen (Aspères), Collectif des Garrigues, Association de Valorisation de l'Espace Causses et Cévennes, Entente Interdépartementale Causses et Cévennes, Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, Association Ecopsy, etc.

Patrimoine : Les Amis du Moulin Neuf d'Aramon, Association Eco-terre, Association Bacchus le sculpteur, Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'histoire, etc.

Habitat : Association Habitat Participatif Croix Haute (St-Hippolyte-du-Fort), Ecohabitat Munster, Association Protestante de Services (Uzès), Association Toits de Choix (Montpellier), SEMIGA, EHPAD Notre-Dame des Pins (St-Privat-des-Vieux), Association A2H Atelier Handicap Habitat, etc.

Urbanisme : Etablissement Public Foncier Languedoc-Roussillon, SE-GARD, Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole, Comité de quartier de la Placette, Association Quissac Citoyens, e dans l'AU, Comité de quartier Pissevin, etc.

Culture et sport : Association NEG-POS, RIRESC-recherches sociales, Université critique et citoyenne, Tennis club St-Bruno (Pujaut), etc.

Les actions phare

Paysage et « vivre ensemble »

Comment construire sans dénaturer le paysage et le lien social ?

Le 22 octobre 2014, le CAUE du Gard est intervenu à la demande de l'association Quissac Citoyen organisatrice de la soirée : « Urbanisme : quel développement souhaitons-nous pour Quissac ? ». Les questions des silhouettes villageoises et de la périurbanisation en garrigue ont été présentées, illustrées de nombreux exemples locaux. L'exposé a permis



de mieux comprendre les contradictions qui s'imposent aux collectivités comme aux populations.

Massif des Gorges du Gardon : cahier de recommandations architecturales et paysagères (CRAP)

Dans le cadre de l'Opération Grand Site (OGS) des Gorges du Gardon,

le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon a souhaité mettre en place un CRAP pour les 12 communes du territoire et a confié cette mission pédagogique au CAUE.

2. ASSOCIATIONS ET AUTRES PARTENAIRES

Urbanisme dans les quartiers

La Placette, un quartier de Nîmes

Associé à l'Université de Nîmes, le CAUE a participé à un projet pilote initié par le Comité de Quartier de la Placette qui souhaitait lancer une action pour remédier à la faible participation des habitants à la vie du quartier et aux fréquentes incivilités concernant la propreté des rues, ruelles et places.

Ce projet a donné lieu à la réalisation d'une monographie légère et originale réalisée par des étudiants sous la direction du CAUE 30 et de



À Nîmes, un comité de quartier mobilisé

l'Université de Nîmes, remise lors de l'assemblée générale du 21 novembre 2014.

Accueil des personnes âgées



Maison en partage à Alès

Amorcée fin 2013, la réflexion du CAUE sur l'habitat des personnes âgées se poursuit. Objectif : réalisation d'un ouvrage, à paraître en 2015, réunissant une série d'entretiens (directeurs d'Ehpad, de logement-foyer, élus, bailleurs sociaux, maîtres

d'œuvre, chercheurs, associations d'habitants, etc.), le résultat de trois consultations (enquêtes auprès des maires du Gard, personnes âgées de 60 ans et plus, résidents vivant dans des petites unités de vie), ainsi que la présentation de plusieurs projets de « maisons en partage ».

Si les exemples extérieurs apportent un éclairage utile, le focus porte sur le territoire gardois particulièrement touché par le vieillissement démographique de la population (25% de personnes âgées dans Le Gard contre 23% en France).

La réflexion est menée en partenariat avec la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat du Conseil Général du Gard.

Journée sur le thème de « La ville générique »

Dans le cadre de la 2e Biennale Images et Patrimoine (association Negpos), le CAUE du Gard a été partenaire d'une journée consacrée à la « Ville Générique ». Cette notion, autour de laquelle l'architecte Rem Koolhaas a établi plusieurs manifestes, fait référence au processus de globalisation de la ville moderne et contemporaine, phagocytée par les flux qui la contraignent à s'étendre. Il a été question des nouveaux rapports sociaux qui découlent de la transformation de notre cadre de vie, de la notion parfois ambiguë de « patrimoine », du rôle de l'image et de



la place accordée à l'architecte, à l'ingénieur, au designer, aux artistes dont la vision contribue à élargir nos horizons.

Premières assises de l'habitat du Gard

Les premières assises de l'habitat ont été organisées au Pont-du-Gard le 24 juin 2014. L'Etat et le Conseil Général du Gard ont élaboré un plan départemental de l'habitat 2013/2018 (PDH) afin de développer les politiques publiques du logement sur l'ensemble du département. Ces assises ont mobilisé les élus des communes et des EPCI et l'ensemble des acteurs pour « favoriser la maîtrise foncière et produire des logements correspondant aux besoins diversifiés de la population ».

Le CAUE du Gard a animé un atelier intitulé « Habitat participatif : le vivre-ensemble comme point de départ d'un projet ». Après une présentation de la démarche et des premiers signes de son acceptabilité par les maires du département,

le CAUE a donné la parole aux élus des communes de Vabres et Soudorgues. Ils ont détaillé les premières actions sur leurs territoires respectifs, démontrant que cette démarche n'est plus utopique.



Démarrage d'un chantier d'habitat participatif à Soudorgues

3 CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT POUR LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE, grâce à son équipe pluridisciplinaire, assure auprès des collectivités et des administrations des missions de conseils et d'accompagnement sur tous projets d'architecture, d'urbanisme, d'environnement ou de paysage. Et ce, quelle que soit la nature ou l'importance de la problématique.

Accompagnement Plan Local d'Urbanisme

Le CAUE assiste les communes dans le lancement de leur démarche de Plan Local d'Urbanisme. L'objectif premier est d'amener la commune vers le choix d'un bureau d'études compétent pour la mission. C'est aussi l'occasion de sensibiliser l'équipe municipale aux enjeux de la planification. Un travail préalable à la rédaction du cahier

des charges est donc réalisé avec l'équipe municipale, afin de favoriser une prise de conscience des grandes questions qui seront soulevées par le PLU, et de lui apporter des éclairages sur les thématiques essentielles de l'urbanisme durable (consommation foncière, étalement urbain, mitage du paysage, densité, formes urbaines, etc.).

Les communes accompagnées en 2014

- **Cardet** : choix du bureau d'études, réalisé en décembre 2014.
- **Massillargues-Atuech** : travail préparatoire à la rédaction du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).
- **Les Mages** : travail préparatoire à la rédaction du CCTP.
- **Saint-Victor-des-Oules**, travail préparatoire à la rédaction du CCTP achevé, et conseil méthodologique

- pour amorcer la réflexion sur le PLU au sein de l'équipe municipale.
- **Saint-Victor-de-Malcap** : conseil ponctuel sur les Cahiers de Recommandations Architecturales et Paysagères (CRAP).
- **Roquedur** : avis du CAUE sur le diagnostic du PLU.
- **Saint-Mamert-du-Gard** : avis du CAUE sur le PADD du PLU.

LA MÉTHODE D'INTERVENTION PLU

1

Présentation et mise au point sur le rôle et les objectifs du PLU, ainsi que sur sa procédure. La nécessité du PLU pour la commune est vérifiée, en fonction de son contexte et de ses ambitions.

2

Discussion sur le contexte territorial (grand territoire, démographie, économie, logement, équipements, patrimoine, risques, etc.), et mise en évidence des premiers enjeux.

3

Discussion sur le terrain, sur différents points de vue significatifs de la commune : recensement des premiers enjeux urbains et paysagers, sensibilisation aux questions de paysage et de qualité urbaine.

4

Rédaction du cahier des charges de la mission PLU (et des autres pièces de la consultation) à partir des éléments discutés avec l'équipe municipale.

5

Assistance au choix du prestataire (analyse des offres, sélection et audition des candidats).

3. CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT POUR LES COLLECTIVITÉS

Villages de caractère (VDC)

Le CAUE poursuit son partenariat avec le Conseil Général du Gard et l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard en accompagnant les communes engagées dans la démarche pour l'obtention du Label « Villages de caractère ».

Le Comité de pilotage, dont fait partie le CAUE, s'est réuni à plusieurs reprises, en 2014, pour faire un point sur le dispositif VDC et aborder la question de la signalétique des villages labellisés. Une

stratégie régionale a été lancée sur le thème « Nouvelles dynamiques des Plus Beaux Villages de France et Villages de caractère », dans le cadre de la destination Sud de France.

La mise en réseau au niveau national se poursuit, avec une implication du réseau gardois dans la Confédération Nationale et Internationale des Villages et Cités de Caractère (CNIVCC).



Sélection de missions diverses, aux 4 coins du département

Congénies : conseils pour l'aménagement de l'agence postale, construite par Armand Pellier.

La Grand-Combe : la commune de la Grand-Combe s'est engagée dans un projet d'écoquartier. Après un travail pédagogique sur les écoquartiers auprès des élus, le CAUE a accompagné l'équipe municipale dans la mise en place d'un concours de maîtrise d'œuvre : rédaction du programme et du règlement.

Russan : conseils pour l'aménagement de la cour de la Maison du Grand Site et suivi du projet d'aménagement du parking de la Maison du Grand Site.

Saint-Gilles : conseils sur un secteur d'urbanisation future, sensibilisation à la notion d'orientations d'aménagement, d'AEU2, d'écoquartier et aux études de faisabilité.

Soudorgues : conseils pour l'aménagement d'un secteur d'urbanisation future.

Vistre (EPTB) : Participation au comité de pilotage de l'étude de vulnérabilité des bâtiments publics face au risque inondation.

Alès : participation à un atelier de travail sur la charte paysagère en mairie.

Aspères : conseils pour l'aménagement du jardin de l'école primaire, de la place de la mairie, place du village et pour une aire de pique-nique. Assistance de l'équipe municipale dans sa réflexion préalable à l'élaboration d'un document d'urbanisme.

Cendras : projet de réalisation d'une maison des professions médicales et de réaménagement des espaces commerçants du quartier de l'Abbaye.

Le CAUE a accompagné l'équipe municipale dans la mise en place d'une consultation de maîtrise d'œuvre (rédaction du programme et du règlement).

Collias : conseils pour l'aménagement de l'entrée de village, pour l'aménagement de la rue de la République et pour un projet de logements sociaux en cœur de village.

Les communes accompagnées en 2014

• **Aumessas** : réunions en mairie du comité de pilotage, pour accompagner la mise en place du pro-

jet de mise en valeur des espaces publics.

• **Dourbies** : réunion sur le terrain pour la fin du chantier de mise en valeur des espaces publics.

• **Les Plantiers** : réalisation du dossier de diagnostic Villages de caractère

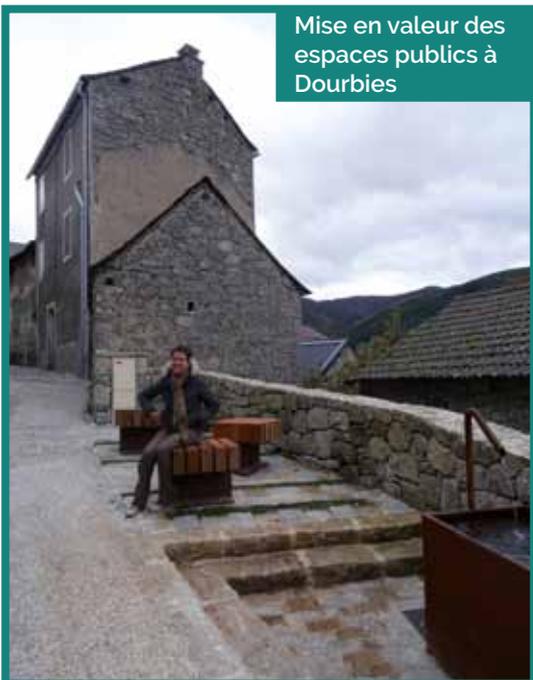
• **La Roque-sur-Cèze** : réunion pour relancer le dispositif VDC.

• **Lussan** : réunion sur place pour l'aménagement d'un parking en pied de rempart.

Participation à une visite de Lussan, VDC, par Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.

• **Saint-Jean-de-Valériscle** : réunions en mairie du comité de pilotage pour accompagner la mise en place du projet de mise en valeur des espaces publics.

Mise en valeur des espaces publics à Dourbies



DES EXEMPLES EN IMAGES



Aramon : aménagement de la zone sud du village

La commune souhaite aménager un grand espace situé en entrée de ville, au sud de la commune, entre les anciens quais et le Rhône. Des équipements sont déjà implantés sur ce site classé. Deux réunions sur le terrain, avec le STAP et la DREAL, ont permis de préconiser un affinement de ce projet de reconquête du site classé, en précisant les enjeux, le programme de la mairie et les scénarios envisageables, sans oublier la mémoire des lieux et en lien avec la future ViaRhôna.



Ners : projet de mise en valeur du lavoir et aménagement d'un jardin communal

La commune de Ners a sollicité le CAUE pour lui apporter des conseils sur un projet d'aménagement d'une parcelle en jardin communal. Le terrain comporte une petite cour, un ancien lavoir et un vaste espace autrefois dévolu à l'étendage du linge. La municipalité se propose de réaliser, avec l'appui d'une association, un jardin de plantes aromatiques et à épices, jardin qui deviendrait un lieu de rencontres intergénérationnel et interethnique. Une fiche de conseil a été réalisée à la suite de cette intervention.

Action « Retrouver l'Aigoual mythique »

Le Mont Aigoual est un site exceptionnel aux potentialités uniques mais sous exploitées. La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes-Terres solidaires, en partenariat avec le Conseil Général du Gard, le Parc National des Cévennes, l'Office National des Forêts et la Région Languedoc-Roussillon s'est donc engagée dans le projet "Destination Aigoual" visant à faire du massif de l'Aigoual un territoire organisé et valorisé, d'accès à la nature en toute saison, au cœur d'un espace préservé et labellisé. L'objectif est de créer une voie douce entre Prat-Peyrot et le sommet. Le CAUE a rédigé le cahier des charges (mission de maîtrise d'œuvre) pour requalifier la station de Prat-Peyrot, le sommet et le bâtiment de l'observatoire.



Le CAUE du Gard a été également sollicité pour mener une analyse paysagère et a mis en avant les éléments participant à la richesse du lieu, a souligné les nuisances et établi des propositions d'aménagement.

Observatoire Photographique du Paysage (OPP) des Causses et Cévennes, patrimoine mondial de l'UNESCO

Aux côtés de l'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes, le CAUE du Gard s'est engagé dans la mise en œuvre d'un OPP sur l'ensemble du territoire inscrit au patrimoine mondial. Il a coordonné ce travail photographique avec les CAUE de l'Aveyron, l'Hérault et la Lozère. La première campagne de photographie s'est achevée en septembre 2014. Elle sera reconduite tous les 4 ans.



La Rigalderie, une draille emblématique pour l'OPP

4

L'ESPACE INFO ÉNERGIE DE NÎMES

L'Espace Info Energie (EIE) de Nîmes poursuit sa mission d'accompagnement et de conseils aux particuliers. Il assure un conseil neutre, indépendant et gratuit, en donnant la priorité à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables. Sous forme de conseils personnalisés, d'actions de sensibilisation et de diverses opérations d'envergure.



L'EIE « expert » sur les ondes de France Bleu Gard Lozère...



Les Espaces Info Energie d'Alès et de Nîmes participent régulièrement à l'émission Ligne d'experts qui apporte, en direct, des réponses aux auditeurs sur des thèmes très concrets comme : « Quelles priorités pour rénover son logement et quelles évolutions sur les aides financières en 2014 ? », « Les matériaux d'isolation bio-

sourcés, « Les solutions solaires en habitat individuel, « Quelle stratégie/priorité pour la rénovation thermique ? », « Les écogestes à la maison », etc. Des sujets qui passionnent les auditeurs : les derniers sondages donnent plus de 92 500 auditeurs sur ce créneau horaire ! Une bonne occasion également de rappeler les missions des EIE et d'annoncer les actions à venir.

Point rénovation info service

L'EIE est également un point rénovation info service (PRIS), acteur de terrain de ce « guichet unique » après aiguillage des demandes via la plateforme téléphonique et le site internet



...et très bien noté dans le magazine UFC-Que-Choisir !



Dans le cadre d'un test de service sur la rénovation énergétique, publié en juin 2014, l'UFC-Que-Choisir a joué au propriétaire profane désireux de faire des travaux d'économies d'énergie. Les journalistes ont passé au grill les professionnels et les conseillers des Espaces Infos Éner-

gie de cinq régions en France, dont celui de Nîmes. Le bilan effectué (à l'instar de ceux des quatre autres régions) a été soumis à un expert. Son avis : « *Analyse exhaustive avec les principes à respecter, l'ordre dans lequel il faut intervenir. Il permet de structurer l'approche et de savoir ce qu'il faut exiger des entreprises* ».

Conférence de l'Espace Info Energie au salon de l'Habitat à Nîmes.



Un exemple d'accompagnement

L'Espace Info Energie de Nîmes et les copropriétés. Les copropriétés ont un rôle majeur à jouer dans la rénovation énergétique des bâtiments. L'EIE intervient pour les accompagner dans leurs réflexions. En juin 2014, au cours de l'assemblée générale, les conseillers ont présenté une méthodologie de projet et la pertinence d'un audit énergétique, ce qui a largement contribué

au vote d'un audit énergétique plus complet sur les bases d'un cahier des charges ADEME. En novembre 2014 : sensibilisation des copropriétaires lors de l'assemblée générale extraordinaire sur l'intérêt d'isoler le bâtiment lors de la réfection de façade. Cette intervention a, selon la représentante du conseil syndical, largement contribué au vote majoritaire en faveur des travaux.

Un taux de satisfaction de 97 %

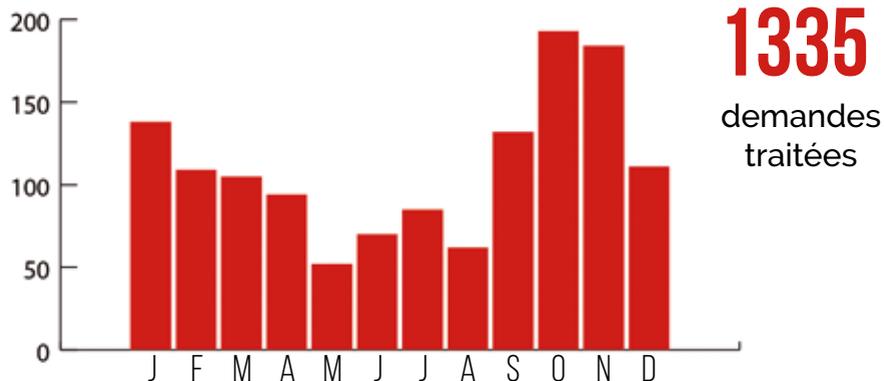
97,6 %

Un questionnaire d'évaluation du service proposé est systématiquement envoyé à chaque personne ayant consulté l'EIE depuis juin 2014 : Taux de satisfaction 97,6% (pourcentage de satisfaits, très satisfaits et assez satisfaits).

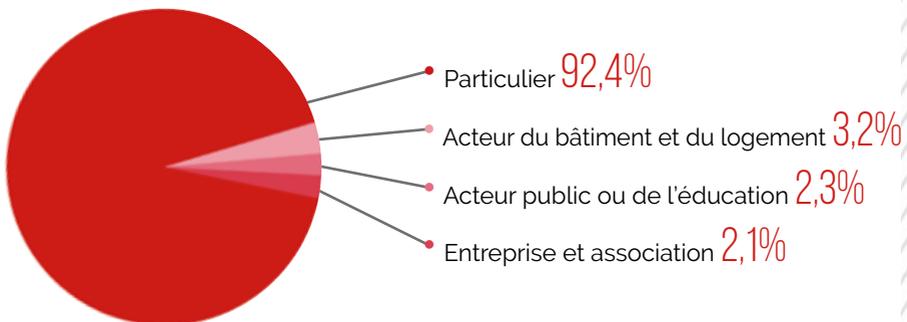
4. L'ESPACE INFO ÉNERGIE DE NÎMES

Les chiffres clés de l'EIE de Nîmes en 2014

Evolution des demandes mensuelles



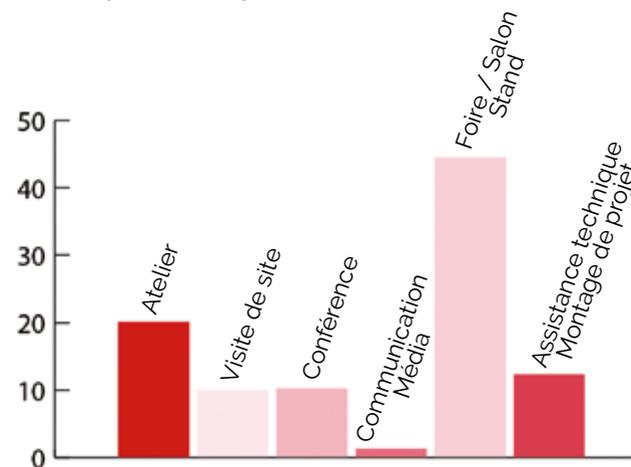
Type de public reçu



Type de contact



Temps moyen par types d'animation (en heures)



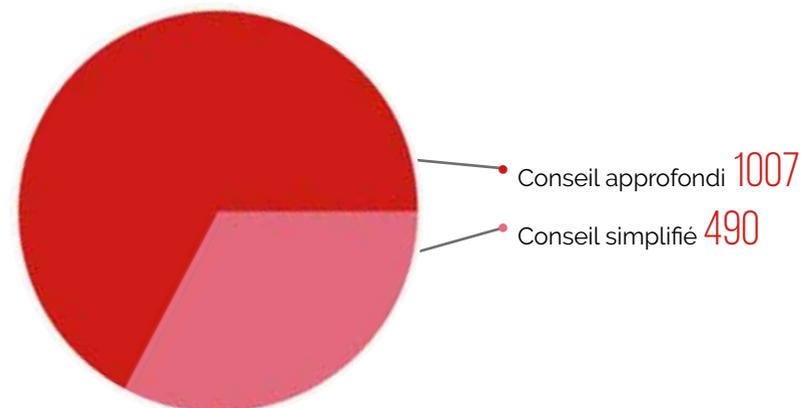
43 RDV dans les permanences de Bagnols/Cèze et Le Vigan

58 animations de sensibilisation

20% du public contacté au moins 2 fois l'EIE

38 minutes, temps moyen de traitement des contacts

Niveau de conseil aux personnes



4. L'ESPACE INFO ÉNERGIE DE NÎMES

Familles à énergie positive, le défi continue !

Les conseillers de l'Espace Info Energie du CAUE du Gard à Nîmes et de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Alès animent le défi des « Familles à Energie Positive ». Cette action nationale mobilise la population de façon concrète, efficace et conviviale sur la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie à la

maison. Des familles se regroupent en équipes avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie et d'eau possible : 8% au minimum ! Le défi se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble durant 5 mois (du 1er décembre au 30 avril) !



Pendant la saison 2013-2014, les 88 équipes participantes du Gard ont eu des résultats remarquables :

18 % d'énergie économisée, soit environ 200 € par foyer,

29 % d'eau économisée, soit 80 à 100 € par an par foyer,

32,17 tonnes de CO2 évitées, par les familles du Gard, soit 120 000 km avec une voiture citadine.

Pour la 2ème saison, ce sont 98 familles qui se sont inscrites dans cette aventure. Résultats le 5 juin 2015 !

5

CULTURE ET GRAND PUBLIC

Le CAUE du Gard est un acteur important dans la diffusion de la culture dans le département et au-delà. Il contribue à son épanouissement à travers des partenariats avec les différents acteurs concernés et l'organisation d'événements.

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE 2014

**Grand succès pour le XI^{ème} cycle de conférences
« Urbanisme-Architecture-Habitat »**

Fréquentation des conférences

2012 - 2013

650
PERSONNES

2013 - 2014

820
PERSONNES

Pour la 11ème année consécutive, le CAUE du Gard a proposé un cycle de conférences « Urbanisme-Architecture-Habitat », destiné à tous les publics, le jeudi à 18h, à la Maison du Département de Nîmes.

Le XIème Cycle de conférences s'est déroulé de décembre 2013 à mai 2014.

Six conférences ont été proposées à un rythme mensuel. Une conférence plus technique (sur le thème du matériau paille) a été organisée en partenariat avec l'Ecole des Mines d'Alès, au sein de l'établissement. La dernière conférence a été proposée dans le cadre du Mois de l'architecture, manifestation annuelle initiée par la DRAC

5. CULTURE ET GRAND PUBLIC

Le programme :

- **Jean-François Daurès**, architecte : « Architecture végétale »
- **Rémi Duthoit**, paysagiste et plasticien : « Paysages et inventions, faire avec »
- **Xavier Peron**, anthropologue politique : « Maasaï, une spiritualité qui agit écologiquement »
- **Serge Marchal**, sculpteur : « Œuvres urbaines – Sculptures et projets »

• **Coralie Garcia**, ingénieure : « La construction en paille, un matériau simple à forts potentiels »
 Cette manifestation, qui avait permis de sensibiliser en 2012-2013 près de 650 personnes, a touché en 2013-2014 un public de 820 personnes.
 Afin d'élargir l'audience, les conférences ont été filmées. Le CAUE du Gard a fait réaliser des vidéos (montage, prises de vues/diaporamas), disponibles sur le blog du CAUE et sur Youtube (www.youtube.com/channel/UCHb-eT1RrodC-F43rZ8QIPA).



Un public fidèle aux conférences du CAUE



Conférence Architecture végétale par Jean-François Daurès



Patrimoine du XX^e siècle

Le CAUE du Gard effectue un travail de recherche documentaire et de mise en lumière d'œuvres d'architectes et artistes majeurs du XX^e siècle, afin de sensibiliser le grand public à la qualité de ces productions.

Joseph MASSOTA (1925-1989)

Le CAUE a complété ses recherches documentaires et proposé des conférences destinées à mieux faire connaître les réalisations d'un autre architecte gardois : Joseph Massota.

Paule PASCAL (née en 1932)

Le CAUE a entrepris un travail de recensement des créations de Paule Pascal, sculpteur de grand

talent, qui a œuvré notamment avec des architectes renommés, tel Joseph Massota.

Armand PELLIER (1910-1989)

Dans la continuité des actions conduites en hommage à Armand Pellier depuis plusieurs années, le CAUE du Gard a présenté à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) deux nouvelles réalisations de cet architecte, en vue de l'obtention du Label Patrimoine XX^e siècle. Le Crédit Agricole de Saint-Ambroix et une villa en périphérie nîmoise ont obtenu le Label, portant à 13 le nombre de constructions ainsi labellisées. A la demande de la revue « Vieilles Maisons Françaises », le CAUE a



Conférence sur Joseph Massota à l'église Saint-Dominique de Nîmes



Ecole maternelle à Vestric-et-Candiac par Robert Prohin

écrit un article sur cet architecte (paru dans le numéro de mars 2015).

Robert PROHIN (né en 1939)

Le CAUE a réalisé un diaporama présentant des projets de Robert Prohin, architecte nîmois, construits dans le Gard et en Lozère. Ces réalisations innovantes et contextuelles, conçues en prenant un soin tout particulier des besoins des usagers, sont empreintes de poésie. Ce diaporama a été présenté à la CRPS le 9 décembre.

Jean-Jacques VILLARET (né en 1924)

Le CAUE a engagé un travail de repérage photographique des réalisations originales de cet archi-

tecte nîmois, précurseur en terme de qualité de vie, notamment en ce qui concerne les lieux d'enseignement et l'habitat.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2014, le CAUE du Gard a proposé une conférence intitulée « Joseph Massota (1925-1989), architecte de l'église Notre-Dame-du-Suffrage-et-Saint-Dominique – Une œuvre inspirée », à l'église St-Dominique, à Nîmes, ainsi qu'une visite commentée de l'église. 90 personnes ont participé à ces deux événements.

Mois de l'architecture 2014 : 14 mai - 29 juin 2014

528
PARTICIPANTS

L'Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon s'est mobilisée pour participer à la 2ème édition

d'une manifestation annuelle initiée par la DRAC Languedoc-Roussillon. Cet ensemble de manifestations a pour objectif de proposer à tous les publics des moments privilégiés de rencontres autour de l'architecture.

Extrait du programme

Mai :

- **Conférence de Nils-Udo, artiste** : « L'art dans la nature » (cf 11ème Cycle de conférences).



- **Soirée et débat organisés en partenariat avec le cinéma Le Sémaphore**, projection d'un film documentaire « Gaudi – Le mystère de la Sagrada Familia ».

Juin :

- **Conférence « Joseph Massota (1925-1989) – Architecte de la modernité »**, par Anne-Marie Llanta, architecte-conseiller du CAUE, et Claire Champetier, étudiante en Master Patrimoine à l'Université Toulouse-Le Mirail.



- « **Le Corbusier et l'église de Firminy** », conférence organisée en partenariat à Carré d'art, avec Carré d'art Bibliothèque par Françoise Miller, architecte-conseiller au CAUE et Yves Perret, architecte d'opération du chantier de l'église.

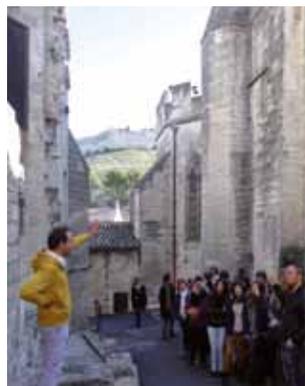
- **Participation à la soirée « Rêver de villes nouvelles »**, en partenariat avec Carré d'art Bibliothèque, temps d'échange animé par Anne-Marie Llanta, architecte-conseiller au CAUE du Gard.

- **Soirée en partenariat avec le cinéma Le Sémaphore et Carré d'art Bibliothèque.** Projection de deux films documentaires de Stan Neumann : « La maison de Jean Prouvé à Nancy » et « Le pavillon de Barcelone de Mies Van der Rohe ».



L'Architecture en fête 2014, sur le thème « Recycler », les 7 et 8 novembre 2014

La DRAC Languedoc-Roussillon, en partenariat avec la Chartreuse de Villeneuve-Lez-Avignon, les acteurs régionaux de l'architecture et l'Union Régionale des CAUE a organisé une nouvelle fête de l'architecture. Le CAUE du Gard a animé des ateliers pour le jeune public et proposé l'intervention de Frédéric Tabary, architecte d'intérieur, designer et scénographe, avec une conférence sur le thème : « Déchets : to be or not to be – Les autres vies possibles ! ». Un succès avec 3000 participants.



Documentaire Carac'terres, sur les nouvelles ruralités

Le groupe de travail « Ruralités » de la FNCAUE a réalisé un documentaire sur les nouvelles ruralités, diffusé en mai 2015. Après 3 jours de tournage à Barjac en 2013, le CAUE du Gard a participé à la conception du film avec l'équipe de réalisation.



6

SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Les actions de sensibilisation menées par le CAUE auprès des populations scolaires des écoles, collèges, lycées d'enseignement général, lycées d'enseignement professionnel et universités de l'académie de Montpellier, ont touché en 2014 près de 1400 élèves ou enseignants.

Une rentrée en images

13 JOURNÉES

682 ELÈVES

33 CLASSES

Avec les CAUE des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault, le CAUE du Gard a proposé « Une rentrée en images 2013 » aux enfants des académies de Montpellier, Aix-Marseille, Nice, Clermont-Ferrand, Créteil, Orléans et Toulouse, en partenariat avec l'organisateur de cette manifestation, l'association « Les Rencontres d'Arles Photographie ». L'événement qui s'est déroulé sur 13 journées lors de la manifestation « Les Rencontres d'Arles Photographie », permet au jeune public d'investir des lieux étonnants, de décrypter des images intenses et multiples, de questionner les ar-

tistes exposés, de parcourir une ville toute entière dédiée à l'image. Afin de répondre à cet objectif, les CAUE ont proposé aux 682 élèves et aux 89 accompagnateurs des 33 classes accueillies des animations autour du thème "Treize urbain. Ville, mode d'emploi". Les élèves ont participé à une activité en trois temps :
 - une évocation de la ville par l'écoute d'une bande sonore, un « portrait de villes » auditif compilant des bruits de villes et d'espaces urbains habités,
 - une réflexion sur la ville, ses fonctions, ses composants, ses différentes formes, les usages qu'elle

6. SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

génère, par un échange avec les participants,

- un atelier de fabrication d'une ville à partir de modules en papier blancs et présentant de l'habitat

et des équipements, des espaces publics, des flux de circulation qui, positionnés sur un territoire simulé par un support commun, ont livré un autre portrait de ville.



33 classes de tous âges accueillies autour du thème «Treize urbain. Ville, mode d'emploi.»

Récapitulatif des activités scolaires réalisées en 2013-2014

L'éducation à l'architecture et à l'urbanisme a touché 55 classes.

• **Ecole maternelle La Calendreta** de Nîmes (22 élèves de Petite et Moyenne sections).

• **Ecole primaire d'Uzès** (Sainte-Anne), soit 2 classes de CM1 (66 élèves).

• **Collège Feuchères** de Nîmes (1 classe), **collège Gaston Doumergues** de Sommières (1 classe), soit 2 classes de 6ème (61 élèves).

• **Lycée Dhuoda**, soit 4 classes (105 élèves) et **Lycée Daudet**, soit 2 classes L arts plastiques (24 élèves) de Nîmes, **Lycée Guynemer** d'Uzès, soit 2 classes de Première et Terminale BMA ébénisterie (16 élèves), **Lycée Anthonioz-De-Gaulle** de

Milhaud, soit 3 classes de BacPro Logement (24 élèves), **Lycée agricole** de Nîmes-Rodilhan (soit 150 élèves de 6 classes), **Lycée Albert Einstein** de Bagnols-sur-Cèze, soit 4 classes (90 élèves), **Lycée André Chamson** du Vigan (8 élèves).

• **Maison Familiale et Rurale** de Saint-Hippolyte-du-Fort, soit 1 classe de BTS Economie Sociale et Familiale (10 élèves).

• A la demande du **Lycée Daudet** de Nîmes, dans le cadre d'une journée d'étude pour les élèves des classes préparatoires, le CAUE a donné le 13 février une conférence intitulée « Rêver l'architecture et la ville – Des utopies à la résilience urbaine ». Près de 200 étudiants y ont assisté.

Les collégiens nîmois à la rencontre de l'espace public

Une action de sensibilisation auprès de 32 élèves de 6ème du collège Feuchères de Nîmes a mobilisé trois compétences complémentaires de l'équipe pour des approches ciblées au service des élèves. Les approches socio-anthropologique, urbanistique et architecturale explorent les lieux publics avec de futurs adultes, ainsi préparés à une participation active et avisée à leur cadre de vie.



L'avenue Feuchères-l'Esplanade

Trois lieux aussi, découverts, dessinés, analysés au moyen d'un protocole d'enquête et qui ont donné lieu à une réflexion sur l'importance des espaces publics, la diversité de leurs aménagements ainsi que les usages qui en découlent : l'avenue Feuchères-l'Esplanade, le square de La Couronne et Carré Sud. L'analyse des résultats et des réactions des élèves a permis de dégager des tendances communes dans les goûts et les pratiques des jeunes, de quoi nourrir la réflexion des urbanistes et des aménageurs.



Le Carré Sud



Regards dans l'eau

Après les interventions scolaires dans les 10 classes de collèges, finalisation de la rédaction de l'ouvrage « Regards dans l'eau / l'eau est une artiste », sorti en avril 2014. Cet ouvrage est le fruit d'une action collective de l'Union Régionale des CAUE du Languedoc-Roussillon. Il a été remis à chaque établissement participant.

7

CENTRE DE RESSOURCES

Le CAUE 30 est doté d'un centre de documentation. Il a pour mission de répondre aux demandes de l'équipe du CAUE 30. Il lui apporte un appui et l'assiste lors de ses travaux d'étude, actions de formation ou d'information. Mais son rôle est aussi de révéler la richesse de nos territoires, en images et en références documentaires, et de partager avec le plus grand nombre une culture architecturale, urbanistique, paysagère et environnementale.

LE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le centre de ressources documentaires (CRD), spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'habitat, du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement, est mis à disposition du grand public, des professionnels, des étudiants, enseignants, élus et particuliers. Les visiteurs viennent consulter des ouvrages, revues ou documents techniques. Des réponses ont également été fournies à des demandes par courriel émanant d'autres CAUE, de particuliers, de professionnels ou d'étudiants. La consultation des ouvrages se fait sur place (sur rendez-vous) auprès du documentaliste.



Thierry Baومت
04 66 70 98 49
t.baومت-caue30@wanadoo.fr.

Le Fonds documentaire

+ 6500
DOCUMENTS

1280
OUVRAGES

80
OUVRAGES
ACQUIS EN 2014

Le fonds, très varié - revues spécialisées, ouvrages, bulletins d'information - est composé de plus de 6500 documents dont 1260 ouvrages (acquisition de 80 ouvrages en 2014). Il possède également de nombreux dossiers documentaires thématiques.

Le CAUE 30 accorde une grande place aux abonnements à des périodiques (plus de 20), permettant une mise à jour régulière des connaissances. Ce qui améliore la

réactivité face aux demandes et aux attentes des différents publics. La base de données s'enrichit notamment grâce au dépouillement et à l'indexation des revues.

Le centre de ressources documentaires met également gracieusement à disposition des collectivités, des associations, des enseignants... les expositions du CAUE et de l'Espace Info Energie (EIE) La photothèque devrait être opérationnelle cette année.

Recherches documentaires

Etroitement liées à l'actualité, les demandes sont très variées. Elles proviennent de particuliers, d'étudiants, de professionnels ou des

services de l'Etat. Elles vont d'une simple demande d'article de presse à des recherches plus élaborées.

Des ressources facilement accessibles

Afin de permettre une plus grande efficacité dans la recherche d'informations, un portail documentaire est en ligne sur internet :

<http://kentika.caue30.fr>

Afin de diffuser plus largement l'information, une revue de presse hebdomadaire est également envoyée à différents publics (sur demande par courriel auprès du

documentaliste).

Le fonds documentaire est également disponible depuis le blog du CAUE 30 :

www.caue30.fr

et le site internet de l'Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon (URCAUE-LR) :

www.caue-lr.fr

7. UN CENTRE DE RESSOURCES

OUTILS DE COMMUNICATION

Internet

Pour mieux communiquer avec ses différents publics, le CAUE 30 relaie ses informations sur le site internet de l'Union régionale des CAUE du Languedoc-Roussillon, aux côtés des 4 autres CAUE de la région, ainsi que sur son blog :

www.caue30.fr.

Mis en place en janvier 2013, le blog confirme son succès avec

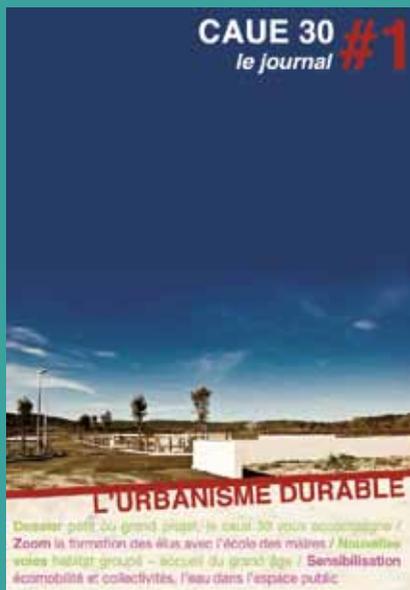
une fréquentation en hausse constante. Il affiche plus de **40 000** pages vues, dont **21 000** en 2014 et compte plus de **150** abonnés. Les visiteurs sont issus de **75** pays dont les principaux sont la France, le Brésil et les Etats-Unis. En 2014, **58** articles ont été publiés, ce qui porte le total des archives du blog à **119**.

Le Journal du CAUE 30

En 2014, le CAUE a édité deux numéros de son Journal, disponibles sur demande :

Le n°1 sur la thématique de « L'urbanisme durable », en juin, destiné aux élus et aux collectivités,

Le n°2 en novembre sur « La sensibilisation en milieu scolaire ».



FORMATION

Au sein de l'Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon, le CAUE 30 pilote une formation destinée aux personnels administratifs des CAUE.

La deuxième formation s'est déroulée du 17 au 19 septembre 2014 à Nîmes avec 16 stagiaires et des intervenants passionnés. La première partie a été l'occasion pour les stagiaires d'appréhender et de s'approprier les termes techniques et règlementaires en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement, afin de pouvoir répondre, à



un premier degré, aux appels téléphoniques concernant ces sujets. La seconde partie s'est déroulée sur le terrain. Des balades de découverte ont permis aux participants de s'initier à l'évolution de l'aménagement du territoire.

DANS LES MÉDIAS

Les actions et animations menées par le CAUE font régulièrement l'objet d'articles et de reportages dans les médias locaux.



Le défi Familles à Energie Positive, piloté par l'EIE, a fait l'objet d'un reportage de 2'30 diffusé sur France 3 Languedoc-Roussillon le 13/01/2014.



8 AUTRES ACTIONS

Grâce à ses compétences pluridisciplinaires et sa connaissance du territoire, le CAUE participe à de nombreuses conférences, colloques, formations, groupes de travail. Il intervient également dans les commissions départementales, comités de pilotage et jurys de concours.

COLLOQUES OU MANIFESTATIONS

Collectif des Garrigues : intervention le 28 mai à Collias dans le cadre d'un « Rendez-vous des Garrigues » (public d'élus et de citoyens) sur le thème des « Villages des garrigues au 21^e siècle : silhouettes villageoises et nouvelles façons d'habiter ».

FNCAUE : lors de la formation des personnels administratifs organisée par le CAUE30, visite guidée, le 12 septembre, du Jardin de la Fontaine (jardin historique) et de l'aire d'autoroute de Nîmes-Caissargues (parc contemporain).

ANVPAH & VSSP (Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés) : intervention le 4 décembre à Paris lors de l'atelier « Paysages et Pédagogie », organisé par l'ANVPAH & VSSP et le bureau des paysages du

ministère de l'Ecologie sur le thème des « Codes visuels du paysage ».

ENSAM : Dans le cadre d'un séminaire « Développement durable et architecture », le CAUE est intervenu devant 75 étudiants de l'Ecole d'architecture de Montpellier (ENSAM), pour présenter ses actions dans le secteur du développement durable.

FORMATION ENSEIGNANTS

CAUE de l'Oise : intervention le 16 avril à Beauvais lors d'une journée de formation d'enseignants « Objectif paysages », organisée par le CAUE 60, sur l'expérience pédagogique de la série « Regards ».

COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

• Membre de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des sites (CDNPS).

• Membre de la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA).

COMITES DE PILOTAGE

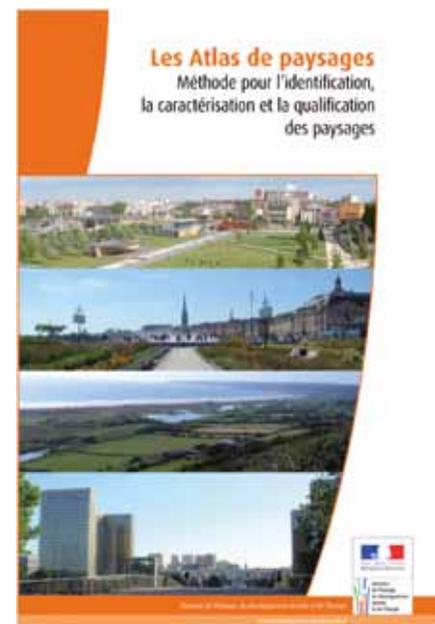
• Charte paysagère et architecturale du Grand Site de Navacelles.
• Charte paysagère et environnementale de la Vaunage.
• Charte paysagère des Costières de Nîmes.

• Grand site de la Camargue gardoise
• Pacte pastoral intercommunal Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires.
• AEU2 et écoquartiers (ADEME et DREAL).

GROUPES DE TRAVAIL

Méthode des atlas de paysages : groupe piloté par le Bureau des paysages et de la publicité du Ministère de l'écologie du dévelop-

pement durable et de l'énergie. Objet : élaboration d'une nouvelle méthode de réalisation d'atlas de paysages.



Paysage et Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux : groupe piloté par le bureau de la planification urbaine et le bureau des paysages du Ministère de l'Ecologie. Objet : élaborer tout un argumentaire en vue d'alimenter une brochure pédagogique et une fiche méthodologique, visant à promouvoir auprès des élus le paysage comme clé d'entrée pour construire un projet de territoire.

Circuits touristiques du patrimoine mondial de l'UNESCO Causses et Cévennes : groupe piloté par l'ADRT du Gard. Objet : promouvoir les éléments du patrimoine mondial et leurs ambassadeurs par des itinéraires routiers.

8. AUTRES ACTIONS

Charte paysagère et architecturale du Grand Site de Navacelles : groupe piloté par le Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles. Objet : garantir la qualité de la charte au cours de son élaboration et de sa mise en oeuvre, s'inscrire dans les objectifs de l'Opération Grand Site.



JURYS

Concours :
Projet d'Agriforum, au Mas de l'agriculture.
Projet de Centre d'exploitation à La Grand-Combe.

Participation à un jury de soutenance bâtiment à l'**École des Mines d'Alès**.

Concours photo « Mon paysage au quotidien » : groupe piloté par le Bureau des paysages et de la publicité du Ministère de l'écologie. Objet : dans le cadre du grand concours de photographies sur le thème du paysage du quotidien lancé par les ministères de l'Ecologie et de l'Education nationale, présélection de 67 photos qui ont ensuite été présentées au jury officiel qui s'est réuni le 27 mars.

« **Démocratisation de l'architecture et permis de construire** », piloté par la FNCAUE pour la préparation du Congrès national des CAUE en juin 2014, intitulé « Intérêt public(s) ».



Ni vu Ni connu : exposition régionale (UR CAUE) sur l'habitat. Le CAUE du Gard, avec l'Union Régionale des CAUE, a réalisé une exposition destinée au grand public sur le thème de l'habitat. « Ni vu Ni connu » présente des exemples intéressants d'architecture domestique réalisés depuis 2000.

9 L'ASSOCIATION

Le CAUE est une association dont l'objectif est la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Organisme départemental issu de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, son conseil d'administration représente les principaux acteurs de la construction, élus, architectes, professionnels et représentants de l'Etat.

L'équipe



De gauche à droite, partant du haut : Jérôme Lerasle, Albéric Delouf, Dominique Gras, Françoise Triaire, Myriam Bouhaddane-Raynaud, Edwige Boutet, Eric Barlet, Marc Veyrat, Thierry Voelckel, Pascale Parat-Bézard, Thierry Baumet, Anne-Marie Llanta, Patrick Galzin, Françoise Miller (absents : Alain Bourbon, Marjorie Noël, Lakdar Qejjou et Martin Fetet).

Directeur : Alain BOURBON
Secrétaire technique : Albéric DELOUF
Comptabilité : Dominique GRAS
Digitaliste : Thierry BAUMET
Urbaniste - cartographe : Marjorie NOËL
Urbaniste : Martin FETET
Conseillers Info Energie : Jérôme LERASLE, Eric BARLET, Edwige BOUTET, Patrick GALZIN (architecte-conseiller)

Architectes-conseillers : Anne-Marie LLANTA, Françoise MILLER, Lakdar QEJIOU, Marc VEYRAT
Paysagiste / Urbaniste conseiller : Myriam BOUHADDANE-RAYNAUD
Paysagiste conseiller : Thierry VOELCKEL
Socio économiste et anthropologue : Pascale PARAT-BÉZARD
Conseiller en droit de l'urbanisme : Françoise TRIAIRE

9. L'ASSOCIATION

Stagiaires 2014

BRUYÈRE Marion, 13 au 17/01, stage découverte classe de 3^{ème}

RUGHOOPUTH Joanna, 20/01 au 14/02, U Nîmes 3ème AES licence

LIEBAERT Camille 06/01 au 27/06, sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire (ENSAM)

AKESBI Sarah, 06/01 au 27/06, sensibilisation à l'architecture en

milieu scolaire (ENSAM)

FALLET Arnaud, 06/01 au 20/06, sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire (ENSAM)

OTMANI Inès, 01 au 05 décembre, stage découverte classe de 3^{ème}

CAMILLE Pierre, 08 au 13 décembre, stage découverte classe de 3^{ème}

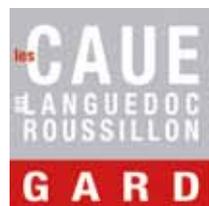
Nouveau logo pour une nouvelle dynamique régionale

Le CAUE du Gard fait partie de l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon aux côtés des CAUE de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales.

Elle poursuit, au plan régional, les missions des CAUE, inscrites dans la loi sur l'Architecture du 3 janvier

1977, et bénéficie de la mutualisation des moyens et des compétences des équipes des CAUE qui la composent.

Le logo commun de l'Union régionale se décline pour chaque CAUE dans sa version départementale.



Nouveau lieu pour 2015

Par nature, le CAUE est un lieu de concertation et de rassemblement, il doit à la fois réunir et nourrir un dialogue entre les différents acteurs, être un centre de ressources et de compétences de proximité sur les questions de l'aménagement du territoire et du cadre de vie. Le CAUE du Gard devrait déménager d'ici fin 2015, afin de pou-

voir accueillir les particuliers, les professionnels en son siège au 29, rue Charlemagne à Nîmes.



Le conseil d'administration

• 4 représentants de l'Etat

Jacques DREYFUS, Architecte des Bâtiments de France

Jean-Pierre SEGONDS, Directeur Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Lydia VAUTIER, Directrice Départementale Adjointe Direction Départementale des Territoires et de la mer

Christian PATOZ, Inspection Académique du Gard

• 6 représentants des collectivités locales

Yvan VERDIER, Conseiller Général - Président du CAUE du Gard

Olivier GAILLARD, Vice-Président du Conseil Général - Sauve

Rémy MENVIEL, Conseiller Général - Lasalle

Laurent PONS, Conseiller Général - Alzon

Edouard CHAULET, Conseiller Général - Barjac

William PORTAL, Conseiller Général - Marguerittes

• 4 représentants des professions concernées

Jacques CABRERA, représentant la Chambre Syndicale des Architectes

Jean-Pierre DUVAL, représentant l'Ordre des Architectes

Jean-Luc CHIVAS, représentant l'Ordre des Géomètres expert

Florence CHIBAUDEL, représentant l'Association des Professionnels de l'Urbanisme

• 2 personnes qualifiées

Nathalie LOUET, Directrice Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne

Catherine BERNIE-BOISSARD, Professeur à l'université de Montpellier spécialiste en géographie de l'aménagement

• 6 membres élus par l'Assemblée générale

François NEVIÈRE, Représentant le Syndicat de l'Architecture

Fabienne GRIFFOUL, Directrice de l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard (ADRT)

Alain DEREY, Directeur de l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier)

Henry DOUAIS, Président de la C.C.I Nîmes, Bagnols, Uzès, Le Vigan

Eric AFFORTIT, Président de la CAPEB du Gard Syndicat des Entreprises artisanales du bâtiment

William DUMAS, Président de l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)

• 1 représentant du personnel élu par l'ensemble du personnel du CAUE

Marc Veyrat, Architecte au CAUE du Gard

Un réseau



Le financement

CAUE

Taxe d'aménagement

CAUE : 1 200 000 €



..... 13 000 €



..... 4 000 €

Cotisation membres : 2 400 €

Espace Info Energie



..... 70 000 €



..... 22 000 €



..... 66 000 €

